

# Bulletin d'informations E.H.P.A.D « LES REMPARTS » LILLERS

Bulletin d'informations numéro 36 - ANNÉE 2023

Avril 2023

## Message du Directeur



Comme de nombreux établissements, l'EHPAD « Les Remparts » de Lillers a été impacté ces derniers mois par la crise sanitaire. Cela s'est traduit par la mise en place d'organisations particulières dans des délais extrêmement courts. Je souhaiterais d'ailleurs saluer l'ensemble des équipes qui se sont grandement mobilisées dans ces conditions particulières.

Nous devons désormais retrouver un nouvel élan et de la sérénité. C'est dans ce cadre que les équipes vont s'atteler à l'élaboration du nouveau projet d'établissement.

Un nouveau Conseil de la Vie Sociale a été élu. Nous remercions chaleureusement les personnes qui vont se mobiliser dans cette instance.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bruno WIART

Directeur

### Coordonnées de l'établissement :

E.H.P.A.D "Les Remparts"

14 rue de la Gare

62190 LILLERS

Tél 03 21 54 62 62

## À la une

### Conseil de la Vie Sociale

Un Conseil de la Vie Sociale (CVS) a été institué dans l'établissement depuis plusieurs années. Dans un décret en date du 25 avril 2022, le ministère de la Santé et des Solidarités a modifié le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale au sein des établissements médico-sociaux. Le texte de loi élargit sa composition et instaure l'obligation d'élaborer un règlement intérieur.

Pour rappel, le CVS est une instance qui vise à associer les usagers à l'organisation des établissements sociaux et médico-sociaux dans lesquels ils sont accueillis. Ses membres se réunissent dans le but d'émettre des avis et de faire des propositions sur toute question en lien avec le fonctionnement de l'établissement ou du service.

Le 02 mars 2023 ont eu lieu à l'EHPAD de Lillers, et conformément à la réglementation en vigueur, les élections relatives à la désignation des représentants des familles des personnes accueillies dans l'établissement.

Les résultats sont les suivants :

Représentants des Familles (8 sièges – 4 candidats)

Nombre d'inscrits : 76

Nombre de votants : 09 soit 11.84 %

Votes exprimés : 09 soit 11.84 %

Les élus sont :

Madame CATELET Patricia

Madame GILLE Pascale

Madame KAROLCZAK Martine

Madame POUILLON Maryvonne

Lors de la séance du 27 mars 2023 du CVS, Madame Pascale GILLE a été élue Présidente associée du CVS.

### Dans ce numéro

- 1 Message du Directeur
- 1 A la une
- 2 Informations
- 3 Événements à venir
- 3 Anniversaires

# CVS

## Informations

---

### Prix de journée

---

Conformément à la délibération du Conseil Départemental, les tarifs applicables au 1er avril 2023 à l'E.H.P.A.D de Lillers à la charge des résidents seront les suivants:

Hébergement : **65.62€** + Dépendance GIR 5/6 : **5.71€** soit un total de : 71.33€ (**2139.90€** par mois de 30 jours).

---

### « En avant les Cheveux d'Argent »

---

L'Association « En avant les Cheveux d'Argent » a pour vocation, depuis sa création, d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées qui résident à l'EHPAD « Les Remparts ».

L'Assemblée Générale ordinaire qui devait se tenir le Jeudi 09 mars 2023 a été reportée au jeudi 06 avril 2023 à 14h30 à la salle de restauration des Résidents.

Pour poursuivre ses activités et atteindre les objectifs que l'association s'est fixée pour l'année à venir, elle s'appuie essentiellement sur les cotisations versées par ses adhérents. Ces cotisations constituent sa principale source de recettes et rien ne serait possible sans cette forme de financement. C'est pourquoi les membres d'« En Avant Les Cheveux d'Argent » vous proposent d'adhérer à l'association. Le montant de la cotisation a été fixé à 5 euros. Il suffit de vous présenter à l'accueil de l'établissement pour adhérer.

Enfin, les membres de l'Association « En avant les Cheveux d'Argent » ont le plaisir de vous inviter à participer à leur fête champêtre annuelle qui se déroulera à l'EHPAD : le **28 juin 2023 à partir de 14h00**.

---

### Projet d'établissement 2023/2027

---

L'élaboration du nouveau projet d'établissement de l'EHPAD « Les Remparts » est une étape importante dans la vie de l'établissement. C'est un exercice ambitieux, qui permet d'établir sa stratégie sur 5 ans, à partir de nos besoins. C'est aussi l'occasion de faire une pause pour prendre du recul et de la hauteur sur ce qui a été fait, sur ce qui reste à faire et ce qu'il y a lieu de faire évoluer. Cet outil est essentiel pour aller de l'avant, il permet de clarifier le positionnement institutionnel mais aussi d'indiquer les évolutions en termes de public et de missions, de donner des repères aux professionnels mais aussi toujours de conduire l'évolution des pratiques et de la structure. Ce projet d'établissement trace le chemin que l'on va emprunter au cours des cinq prochaines années, il donne la direction dans laquelle nous nous engageons, il donne le sens à l'accompagnement des résidents. Je vous invite à prendre connaissance de ce document. Il est à votre disposition à l'accueil de l'établissement.

---

### Travaux

---

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a lancé des appels à projets dans le cadre de plans d'aide à l'investissement du quotidien. L'établissement a répondu en déposant deux dossiers.

Ces deux dossiers ont été validés par la CNSA et des subventions ont été allouées à l'établissement.

Le premier dossier concernait la modernisation des salles de bain communes. Trois nouvelles baignoires toutes options



Message de Madame  
Karine ROSIAUX,  
Présidente de  
l'Association  
« En avant les  
Cheveux d'Argent »

Projet  
d'Établissement



(luminothérapie, musicothérapie, etc.) ont été installées. Le coût de ce projet s'élève à 41 000 euros.

Le deuxième dossier avait pour objectif le réagencement des salles de vie communes dans le but d'améliorer le bien-être des résidents. Le coût du projet est de 41 000 euros. Les travaux débuteront prochainement.

---

### Évaluation de la qualité

---

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les Établissements Sanitaires Sociaux et médicosociaux (ESSMS) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent aux personnes accueillies.

L'objectif de ce dispositif d'évaluation est de valoriser les démarches mises en œuvre pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents.

Elle consiste en une appréciation réalisée par un tiers extérieur indépendant de la structure, nommé « organisme accrédité » lors d'une visite au sein de l'ESSMS.

Pour l'EHPAD « Les Remparts » de Lillers, cette évaluation de la qualité est programmée dans le deuxième semestre 2023 avec restitution du rapport d'évaluation en décembre 2023.



## Événements à venir pour les Résidents

Le thème de l'animation pour 2023 est « Aux quatre coins de la France ».

05 avril : Échanges intergénérationnels avec les enfants du personnel

13 avril : Repas de Pâques avec animation

17 mai : Échanges intergénérationnels avec les enfants du personnel

07 juin : Le Cirque Venissia. Animation offerte par l'Association « En avant les cheveux d'argent »

12 juin : Horse Compagny

14 juin : Échanges intergénérationnels avec les enfants du personnel

22 juin : Repas de la « Fête de la musique » avec barbecue

27 juin : Goûter à la crèche

28 juin : Fête champêtre organisée par l'Association « En avant les Cheveux d'Argent »



## Agenda

### Dates des Anniversaires 2023

Mars	30/03/23
Avril	20/04/23
Mai	25/05/23
Juin	29/06/23

